

**UN LIVRE NUMÉRIQUE (E-BOOK)** est un ouvrage contenu dans un fichier informatique. De la taille d'un format A5 pour environ 200 grammes, une liseuse permet de stocker plusieurs centaines de livres numériques. Cet article n'est pas un guide d'achat mais vous permettra de connaître un peu mieux l'objet et ses enjeux.

# Livre libre

## Format et taille, c'est différent !

Le grand avantage de la liseuse est de pouvoir stocker plusieurs livres. Les écrans à encre électronique permettent de lire en plein soleil avec un contraste très proche du livre papier. On peut ajouter des annotations, des signets, utiliser en parallèle un dictionnaire.

Toutefois, si tout le monde peut lire un livre papier, ce n'est pas le cas d'un e-book : il existe plusieurs formats différents dont certains sont propriétaires, fermés et spécifiques à une liseuse (ePUB, PDF, MOBI, AWZ...). Si le ePUB est un format ouvert (HTML), certaines liseuses ne peuvent pas le lire. Le fabricant préfère vous contraindre à utiliser son propre format, souvent lié à sa boutique de livres numériques. Sachez également que le prix d'un livre numérique est assez proche de sa version papier.

Si on peut prêter un livre papier, le vendre ou le donner, ce n'est pas forcément le cas des livres numériques. Ils ne vous appartiennent pas. Vous avez simplement payé le droit d'utiliser et de lire le livre, surtout si ce dernier est « protégé » par des DRM (menottes numériques) qui lient votre livre à votre liseuse.

## Bruce Willis dans « Die hard : piège des DRM »

Bruce Willis est un très gros consommateur de fichiers iTunes. Il a découvert que ses enfants ne pourraient pas hériter de son énorme discographie. En effet, on ne paye que le droit d'écouter les morceaux et de regarder les vidéos. On n'est pas propriétaire, mais juste locataire d'une licence. On ne peut donc ni les revendre, ni les donner ou... les léguer. Plutôt mécontent, l'acteur va tenter un procès à Apple. Son entourage a démenti cette information mais cela aurait été intéressant : quelles auraient été les conséquences sur le marché ? Et sur celui des e-books ? Comment est-il possible de ne pas transmettre un fichier ? À cause des DRM.



© Fagonard, La liseuse

*Digital Right Management*, ou gestion des droits numériques, le DRM est aussi appelé « menottes numériques ».



Il permet de contrôler l'utilisation des supports numériques (e-books bien sûr mais aussi CD, DVD, Blu-Ray). Les éditeurs aiment parce qu'on ne peut pas les copier. Le client est lié au produit. Les consommateurs détestent, pour la même raison. Un e-book « DRM-isé » est réservé à votre unique usage. Nous vous renvoyons aux brèves sur le livre électronique dans un précédent dossier : [www.adapt.snes.edu/spip.php?article663](http://www.adapt.snes.edu/spip.php?article663).

der les vidéos. On n'est pas propriétaire, mais juste locataire d'une licence. On ne peut donc ni les revendre, ni les donner ou... les léguer. Plutôt mécontent, l'acteur va tenter un procès à Apple. Son entourage a démenti cette information mais cela aurait été intéressant : quelles auraient été les conséquences sur le marché ? Et sur celui des e-books ? Comment est-il possible de ne pas transmettre un fichier ? À cause des DRM.

## Mais alors, c'est nul ?

Ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain ! Il existe des éditeurs qui ne mettent pas de DRM sur leurs livres, et même des sites de livres gratuits à télécharger sans DRM. Ils contiennent des livres sous licence libre ou tombés (ou plutôt élevés !) dans le domaine public. Lire sur une liseuse, c'est une façon différente de lire. La lecture numérique n'exclut pas la lecture papier et vice versa. C'est complémentaire. À vous de privilégier les formats ouverts comme ePUB ou d'autres mais sans DRM.

Toutefois, réfléchissez bien avant d'acheter ce type de matériel. Les tablettes tournant sous des logiciels libres se démocratisent de plus en plus, et proposent parfois des fonctionnalités comparables à celles des liseuses, avec des usages potentiels bien plus variés... ■

## NOTRE VEILLE DE SEPTEMBRE

### TROIS COUPS DE CŒUR

Tous les webdocumentaires, webreportages et webfictions d'ARTE. Des créations et des expériences pensées pour le web, avec les outils les plus innovants.

À explorer, à commenter et à partager sans modération :

► [www.arte.tv/fr/6845158.html](http://www.arte.tv/fr/6845158.html)

Arago, le superbe portail de la photographie, avec de nombreux critères de recherches :

► [www.photo-arago.fr](http://www.photo-arago.fr)

Créé en 2005 par le CNRS, le Centre national de ressources textuelles et lexicales fédère, au sein d'un portail unique, un ensemble de ressources linguistiques informatisées et d'outils de traitement de la langue :

► [www.cnrtl.fr](http://www.cnrtl.fr)

### TEXTES ET DOCUMENTS POUR LA CLASSE

Pour mieux utiliser cette revue du Scéren CNDP, s'inscrire à la newsletter du site TDC, message à [tdc-subscribe@listes.cndp.fr](mailto:tdc-subscribe@listes.cndp.fr)

► Plus d'infos sur [www.cndp.fr/tdc](http://www.cndp.fr/tdc)

### MUSIQUE LIBRE !

Cette association milite pour une musique accessible à tous dans le respect des droits d'auteur. Elle accueille sur son site [www.dogmazic.net](http://www.dogmazic.net) des artistes et labels de tous les pays qui autorisent le téléchargement de leurs créations grâce à des licences libres ou ouvertes comme Creative Commons (<http://creativecommons.fr>) ou la licence Art Libre (<http://artlibre.org>).

## QUELQUES PISTES

- Trois sites incontournables : [www.ebouquin.fr](http://www.ebouquin.fr), [www.actuaalite.com](http://www.actuaalite.com) et <http://gallica.bnf.fr>
- Des ebooks libres et gratuits dans le domaine public : [www.ebooksg gratuits.com](http://www.ebooksg gratuits.com) (s'abonner à leur liste de diffusion).
- N'oubliez pas Gallica, la bibliothèque numérique
- Vous pouvez lire et télécharger des livres sur [www.livrespourtous.com](http://www.livrespourtous.com)
- Les différents formats et les liseuses qui vont avec : <http://leo.hypotheses.org/899>
- Note de synthèse sur les DRM réalisé par l'April : [www.april.org/publication-april-synthese-sur-les-drm](http://www.april.org/publication-april-synthese-sur-les-drm)
- Même si elle n'est pas prévue pour cela, votre DS peut servir de liseuse : [www.5axe.com/blog/2010/02/09/tutorial-comic-book-ds-ereader-sur-ds](http://www.5axe.com/blog/2010/02/09/tutorial-comic-book-ds-ereader-sur-ds)
- Un logiciel pour gérer et convertir ses e-books : <http://calibre-ebook.com>
- Les 100 éditeurs qui ne mettent pas de DRM : [www.syndicat-librairie.fr/fr/les\\_editeurs\\_sans\\_drm](http://www.syndicat-librairie.fr/fr/les_editeurs_sans_drm)